

LI A I S I O N a c t i o n

Octobre 2003 N°145

Ensemble : privé , public, privés d'emploi, solidaires !

"Si certains sont mieux payés que d'autres c'est qu'ils apportent plus à la société que ceux qui sont moins payés."

Francis Mer, septembre 2003

Ces « certains qui sont mieux payés », les amis des Mer et Raffarin, dont les revenus sont très éloignés de ceux des salariés (même les mieux payés) de l'INSEE, sont les chouchous du gouvernement et les grands bénéficiaires de la baisse de l'impôt sur le revenu. Par contre les autres, fonctionnaires, salariés, privés d'emploi, RMistes n'ont pas cette chance : ils sont montrés du doigt comme feignants, subissent la hausse des impôts locaux et des taxes (diesel, tabac etc.), voient leurs salaires ou leurs revenus bloqués, perdent leurs droits sociaux (indemnités chômage, Allocation Spécifique de Solidarité etc.).

On ne compte plus les mesures gouvernementales anti-pauvres : limitation de la durée d'indemnisation du chômage dans une période où les emplois créés sont rares ; réduction du budget du logement en pleine hausse des prix de l'immobilier ; déremboursement de médicaments ; limitation de l'accès au soins pour les étrangers en situation irrégulière, les chômeurs, les RMistes, les personnes handicapées.

Face à un tel acharnement nous réaffirmons notre choix de la solidarité. Pourquoi les richesses de ce pays seraient-elles accaparées par un petit groupe de possédants ?

A l'Insee le budget 2004 est le plus restrictif de ces dernières années : 81 suppressions de postes budgétaires dont 50 adjoints administratifs...et la notation au mérite qui revient sur la pointe des pieds. N'en déplaise à M. Mer nous voulons les moyens de réaliser nos missions car nous avons une opinion sur ce qu'elles apportent à la société.

Face à cette avalanche de mauvais coups, alors que les décrets d'application du plan Fillon sur les retraites sont en cours d'élaboration et que s'esquisse l'attaque contre l'assurance maladie, il faut réagir, discuter, organiser la riposte.

Pour la CGT, elle doit être large, unitaire, sans exclusive, avec les autres organisations syndicales, les associations et ONG concernées.

Ensemble, privé , public, privés d'emploi, solidaires !



bulletin du syndicat national
tél : 41 17 58 91

CGT-Insee

18, bd adolphe-pinard
75014 paris

fax : 4 1 1 7 6 1 2 1

Intermittents : une lutte exemplaire

Dans la nuit du 26 au 27 juin, le MEDEF et trois centrales syndicales (CFDT, CFTC et CGC) signaient un protocole sur l'assurance chômage des salariés intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel.

Les trois organisations syndicales signataires ne représentent pourtant que 15% de la profession et pour deux d'entre elles, CFTC et CGC, ont été désavouées par la branche spectacle de leur Confédération.

L'accord

Au terme de cet accord, les conditions d'ouverture des droits aux ASSEDIC des professionnels du spectacle sont sévèrement aggravées : La période de référence pour la recherche des droits est réduite de 12 mois à 10 mois ½ pour les artistes ou 10 mois pour les techniciens. La durée d'indemnisation est réduite de 12 à 8 mois.

Ces 2 mesures vont exclure un grand nombre de bénéficiaires notamment parmi les plus fragilisés. Selon le chiffrage effectué par l'UNEDIC, 23 % des allocataires actuels seraient exclus de toute indemnisation. Le 8 juillet, sous la pression de la rue, un avenant était signé qui prévoit de reporter sur 2004 et 2005 les mesures figurant dans l'accord sans rien changer sur le fond.

Le 6 août, le Ministre de l'Emploi donnait l'agrément du gouvernement à cette nouvelle mouture.

L'intermittence, qu'est ce que c'est ?

«Intermittent du spectacle», ce n'est pas un métier mais un statut précaire ! Les intermittents sont chorégraphes, régisseurs, compositeurs, musiciens, décorateurs, costumiers, dessinateurs, vidéastes.....

L'activité professionnelle des intermittents du spectacle est constituée d'une suite de CDD (employeurs multiples chaque année) qui alterne avec des périodes compensées par une assurance chômage spécifique.

Le spectacle, le film ou le concert est une création ; c'est une prestation éphémère préparée pendant plusieurs semaines voire des mois. Pour former un artiste il faut plusieurs années.

Les allocations versées par les ASSEDIC pallient aux nombreux frais ainsi qu'à toutes les journées

de travail qui ne sont pas rémunérées par un salaire : la confusion est d'ailleurs volontairement entretenue entre le travail rémunéré (représentations et répétitions de spectacle) et la réalité quotidienne de l'engagement que nécessite la création, l'entretien des compétences, la recherche d'emploi.....



Le public pris en otage ?

Pendant tout l'été, les médias nous ont rebattu les oreilles avec la rhétorique de «la prise en otage» du public par les professionnels du spectacle.

Pourtant les syndicats non signataires de l'accord ont toujours affirmé la nécessité d'une réforme du système pour mettre fin au recours abusif à l'intermittence de l'emploi dans nombre d'entreprises qu'elles soient publiques ou privées.

Dès le début de cette année, la CGT Spectacle demandait au Ministre de la Culture l'ouverture d'une concertation nationale sur ce dossier et au premier Ministre de s'engager sans attendre pour « la sauvegarde du régime d'assurance chômage, garante de l'exception culturelle».

Le gouvernement a préféré l'épreuve de force à la négociation, laissant par la même les mains libres au MEDEF.

La colère et la détermination des professionnels intermittents du spectacle a donc été à la mesure du mépris du gouvernement : rassemblements et manifestations (+ de 10 000 personnes à Avignon début juillet), annulation de festivals parmi les plus prestigieux (Aix-en-Provence, Avignon, Francofolies de la Rochelle.....) ont rythmé l'actualité estivale.

L'enveloppe de 20 millions d'Euros destinée au développement de l'emploi artistique et culturel promis par le Ministre de la Culture apparaît dérisoire face à la ponction par Bercy de 222 millions d'Euros dans les crédits de la culture.

Toujours plus de régression sociale

Cette attaque contre le statut d'intermittents du spectacle s'inscrit dans un cadre plus général de remise en cause de la protection sociale et de la création culturelle en France

A terme toutes ces mesures entraineront une baisse du nombre de spectacles et de festivals, une forte augmentation du prix des places, la disparitions de nombreuses compagnies artistiques, la fin des ateliers de pratique artistique encadrés par des artistes dans les associations ou les écoles....

C'est donc l'avenir de la diversité culturelle, de la création artistique, de l'accès de tous à la culture qui est menacée par ce gouvernement autiste.

Le mouvement des «intermittents du spectacle» continue : rassemblements et manifestations sont prévus, annulation de spectacles sont à craindre. La défense de leur statut n'est pas une revendication corporatiste, elle nous concerne tous : professionnels et spectateurs.

Notation et rémunération au mérite

Ce gouvernement n'a peur de rien. Non content de bloquer nos salaires alors que les prix dérapent chaque mois davantage, il veut mettre en place une pseudo « notation au mérite » qui a tout de l'escroquerie.

Même si naturellement chacun pense qu'il (elle) est le(a) meilleur(e), la réalité est que l'INSEE ne fonctionne que par un travail d'équipe et une complémentarité des différents personnels. Dans le privé, tous les systèmes adoptés se sont révélés inefficaces : note à la tête du client, jalousies, sentiments de ne pas être reconnus pour la plupart des salariés. Plusieurs grands groupes privés ont d'ailleurs fait marche arrière sur ces systèmes infantilisants et démobilisateurs .

Mais Francis Mer persiste et signe. Dans les prochains mois, des groupes de travail ministériels seront saisis de nouveaux projets de différenciation des notes administratives et des primes.

L'ensemble des Fédérations du Ministère a refusé cette logique et exigé une reconnaissance des nouvelles qualifications mises en oeuvre par les personnels, une amélioration pour toutes et tous des régimes indemnitaires.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur ces projets néfastes et démobilisateurs.

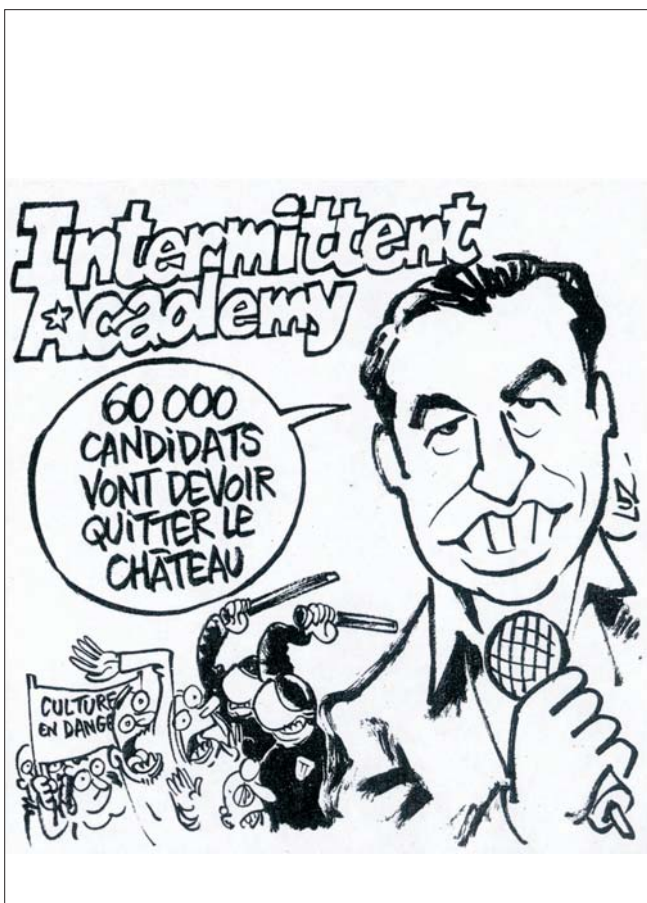
La CGT de l'INSEE EN CONGRES

Le 16ème Congrès du syndicat national CGT de l'INSEE se tient du 3 au 7 novembre à Saales, près de St Dié. Prévu initialement début juin, il avait été reporté en raison des mobilisations sociales contre la réforme des retraites. C'est évidemment autour du bilan des luttes sociales de ces 3 dernières années que vont tourner les débats du rapport d'activité.

Pour l'orientation, les sujets ne manquent pas : de la crise d'Eurostat et de la construction de la Statistique européenne à la mise en oeuvre du nouveau Recensement, des attaques contre la Protection sociale aux problèmes d'indemnisation du chômage des enquêteurs pigistes, de la lutte pour des salaires et des carrières revalorisées à la nécessaire unité d'action syndicale, etc.

Environ 70 délégués et invités débattront librement de tous ces thèmes, se préparant aux défis qui nous sont lancés : gagner la nouvelle génération d'agents de l'INSEE à la défense et à la modernisation des missions de service public de l'INSEE, la défense individuelle et collective de leurs droits, de leurs carrières et de leurs rémunérations.

La nouvelle direction qui sera élue à ce Congrès devra refléter ces ambitions.



Journées de la "Rue qui Gouverne" à Nancy

Organisées parallèlement aux Journées Parlementaires de l'UMP les 22 et 23 septembre, et malgré le blackout des médias nationaux, les « Journées de la Rue qui Gouverne » à Nancy ont rencontré un véritable succès. En rassemblant plusieurs centaines de participants et jusqu'à deux mille manifestants dans les rues de Nancy le lundi soir, elles ont montré que pour nombre de salariés et de jeunes de l'agglomération, la politique du gouvernement ne passe pas.

Accueil et petit-déjeuner bruyants

Tout a commencé dimanche soir, à une centaine en gare. Nous avons prévu d'accueillir les participants extérieurs à nos Journées et nous accueillîmes quelques retardataires de l'UMP, au son du désormais fameux « Tout est à nous, rien n'est à eux ! ». Première partie de cache-cache avec la police, fortement mobilisée tout au long des journées pour protéger ministres et parlementaires, jusque dans le hall des hôtels et devant les restaurants.

Lundi, le rendez-vous était fixé à six heures du matin, ça n'est pas coutume. La tournée des hôtels fut bruyante, chantante et tonique, à cent-cinquante, des percussions et une sirène. Blocage et très gros déploiement de CRS sur la place Stanislas, devant l'hôtel le plus cher de la ville : visiblement, comme on en avait eu vent, plusieurs ministres dormaient là.

Ensuite se sont succédés les forums, tout au long de la journée. Le programme était copieux, les participants peu nombreux en matinée, mais atteignant quand même une petite centaine l'après-midi. L'occasion d'intéressants débats, dans la rue comme il se doit, sur la protection sociale, droit du travail et droit patronal, les services publics. Beaucoup d'intervenants qu'on n'a pas nécessairement l'habitude de voir côte à côte: des militants de la CGT, de SUD, et de la CNT, par exemple. Mais aussi un délégué prud'homal, des travailleurs sociaux, des militants d'AC!, des intermittents, des animateurs du collectif contre la guerre. Et puis de nombreuses interventions des participants au Journées, pas toujours mécontents de participer !

« Etat UMP, Etat policier ! »

Lundi 22 en fin d'après-midi, c'était le point d'orgue des Journées avec la manifestation

appelée place Stanislas. Sur cette manif, le Collectif de la Rue qui Gouverne, fort de ses 22 soutiens, avait convergé avec des organisations non signataires comme la FSU ou l'UD-CGT. Avec deux mille participants, tout le monde a considéré la mobilisation comme un succès.

Immédiatement derrière la banderole de tête, « C'est la Rue qui Gouverne », arrivaient des salariés de Tati et des cristalleries de Baccarat, des paquets de grévistes de mai-juin et d'intermittents.

La manifestation s'est terminée par « Le Cri », initié par les intermittents et lancé chaque soir face à l'Hôtel de Ville. Mais à peine une heure plus tard, une vague repressive s'abattait sur la centaine de personnes, restées paisiblement à jouer de la musique et à danser sur la place Stanislas. Pour permettre au ministre Sarkozy de dîner en ville, des centaines de CRS ont violemment chargé les gens qui restaient là, mais aussi les badauds installés aux terrasses des cafés.

Le mardi matin, à six heures comme la veille, deux centaines de manifestants partaient bruyamment vers le commissariat central, où deux manifestants avaient été embarqués la veille au soir. Mais à nouveau, blocage par les CRS en grand nombre : cette fois-ci, Sarkozy avait prévu de visiter ledit commissariat ! Libérés en matinée, les deux interpellés sont mis en examen pour rébellion. Immédiatement, de nombreuses organisations ont envoyé des communiqués de protestation. Rendez-vous est pris pour le 24 octobre, jour du procès.

Et maintenant ?

Le Collectif de la Rue qui Gouverne, issu de l'Assemblée générale interprofessionnelle de mai-juin, a fédéré les énergies pendant plusieurs semaines autour de la préparation des Journées.

Le Collectif a bien sûr prévu d'assurer le soutien aux deux personnes qui passeront au tribunal fin octobre. Mais il restera au-delà de cette échéance un réseau qui a prouvé son efficacité, sa capacité à organiser une initiative militante importante sur la ville. Pour beaucoup de participants, c'est un acquis du mouvement de mai-juin : un point d'appui extrêmement précieux pour les luttes des mois à venir.